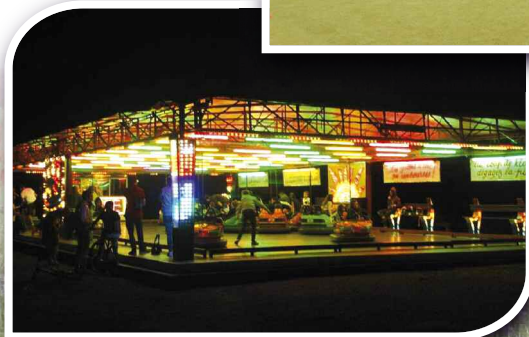


Reflets

d'Ayguemorte les Graves

BULLETIN MUNICIPAL n° 120 | Octobre-novembre 2016



ÉDITORIAL



Philippe Danné



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné
Rédaction : Commission information et les associations
Coordination : Martine Talabot

Crédit photos :

M. Talabot, E. Louvet, J. De Miranda

Crédit photos illustrations (Fotolia.com) :

Nitesh Kesarwani, chantalS,
Yuriya, Christopher Dodge

Conception et impression :

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve

Dépôt légal : 37/01

Trimestriel, n° 120 - Octobre-novembre 2016

Tirage : 550 exemplaires

Illustrations non contractuelles

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, avenue du Général de Gaulle

33640 AYGUEMORTE LES GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15

Télécopie : 05 56 67 04 05

Courriel : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Éditorial	2
Du côté de la mairie	3
Quoi de neuf ?	3
Vie du village	4
Fête de l'école	6
Marché nocturne	7
Village en fête et en photos	8
Conseil municipal	12
Conseil municipal des Jeunes	12
Vie associative	14
Du côté de la CCM	15
Zoom (1936-2016 : 80 ans de congés payés) ...	16

Les évènements marquants de l'été occupent une grande partie de ce bulletin municipal : fête de fin d'année du PRJ et camps d'été, fête de l'école, marché nocturne et fête locale.

Grâce à l'implication et à la bonne volonté de l'ensemble des élus, associations et bénévoles en l'absence de comité des fêtes, ces moments festifs ont rencontré beaucoup de succès. Le reportage photos qui vous est proposé en témoigne ...

Outre ces évènements particulièrement mobilisateurs, l'activité municipale s'est poursuivie au regard du développement de notre village, de ses services et de son économie. Les dossiers sont nombreux : projet d'aménagement du carrefour Le Petit Breton, avancement des projets de la zone des Grands Pins et du multiservices, poursuite de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme et réflexion autour des zones à urbaniser, installation d'un radar pédagogique, élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) à présenter à la préfecture avant la fin de l'année, création d'un Conseil des Sages dont les candidatures seront étudiées dans les prochains jours, préparation du dossier pour le recrutement d'un emploi jeune dans le cadre d'un « service civique » chargé de travailler sur la mémoire du village...

Bien évidemment, vous serez tenus informés au fur et à mesure de l'évolution de ces dossiers.

Bonne lecture !

Philippe Danné



DU CÔTÉ DE LA MAIRIE



Double inauguration le 10 juin : locaux du secrétariat de mairie et dépose de bouquet sur charpente Résidence Les Hauts de Garonne, en présence de M. le Député Gilles Savary, de M. le Conseiller départemental Bernard Fath, de Mme la Conseillère départementale Corinne Martinez, de M. le Président de la Communauté de communes Christian Tamarelle (absent sur la photo) et de M. Lemire, maire de l'Isle-Saint-Georges.

Dans son discours d'inauguration, Philippe Danné, maire de la commune, a souligné l'importance attachée à la mairie, la maison commune. Cette réfection des locaux du secrétariat de mairie permet d'améliorer la fonction « accueil » en la différenciant de la fonction « secrétariat » avec des postes de travail rénovés, plus ergonomiques, mieux éclairés et moins énergivores. Cette réalisation a été rendue possible grâce à l'apport de subventions (réserve parlementaire, fonds départemental d'aide à l'équipement de la commune FDAEC, dotation d'État des territoires ruraux).

La pose du bouquet¹ sur charpente, en présence de membres directeurs de la société Clairisienne, marque, selon la tradition des corporations du bâtiment, l'achèvement du gros œuvre d'une construction. Les logements inaugurés (8 logements collectifs T2, 4 logements individuels en accession sociale à la propriété) complètent la mixité déjà mise en œuvre sur notre commune. Cette résidence dénommée « Les Hauts du bocage » cohabite avec l'habitat en accession privée.

Cet ensemble marque l'émergence du cœur de bourg. Dans cette centralité, 2 200 m² sont réservés pour développer des fonctions commerciales et de service. L'implantation prévue d'un pôle multiservices renforce la volonté de la municipalité de redynamiser le centre bourg.

Coût de l'opération pour les logements : 938 169 €, les aides apportées citées supra laissent une participation de 164 604 € à la commune.



1. La cérémonie du bouquet remonte aux vieux cultes de l'arbre en Europe du Nord. Lorsqu'un arbre était abattu pour une construction, on conservait une de ses branches pour orner la maison, par respect pour l'esprit de l'arbre sacrifié et pour s'assurer de sa protection.

Taxi des Graves & Sauternes

06 31 99 88 27

Adrien Farrouil

Transferts Aéroport/Gare
Longues distances
Événements
Soirées
24h/7j

afarro06@gmail.com
www.taxi-graves-sauternes.jimdo.com

Nouveau service : TAXI DES GRAVES ET SAUTERNES

Contact : 06 31 99 88 27

Installation d'un radar pédagogique

à l'entrée du bourg

(en venant de Saint-Médard-d'Eyrans)

QUOI
DE
NEUF ?



CHARLY STREET FOOD

Vente de crêpes, gaufres...

Tous les mercredis de 18h à 21h 30

Plaine des sports

(à côté de la salle des associations et de la jeunesse)



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN

La municipalité et les élus du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) ont commémoré le centenaire de la bataille de Verdun dimanche 29 mai 2016, en présence de l'association des anciens combattants et de son président, M. Mallet; de M. Bernard Fath, conseiller départemental. Cette bataille qui a duré dix longs mois a fait près de 700 000 victimes et s'achèvera le 19 décembre 1916 par statu quo militaire.

Les élus du CMJ ont lu deux poèmes très émouvants:

« Au champ d'honneur » de John Mc Craé, chirurgien sur les champs de bataille et « dans un trou à Verdun » du poilu E. Lallier.

M. le maire, a remercié l'ensemble des jeunes élus du CMJ pour leur implication dans l'organisation de cette commémoration et le choix des textes lus.

Le poème de John Mc Craé a particulièrement retenu son attention: « les champs nus avant le combat se couvraient de fleurs rouge sang après la bataille », c'est ainsi que le coquelicot est devenu pour l'Angleterre le symbole associé à la mémoire de ceux qui sont morts. En France, c'est le bleuet qui symbolise cette mémoire.

Il fait remarquer que ces deux fleurs sont très présentes sur notre village et occupent magnifiquement l'espace, notamment face au Domaine de la Sablière.

Pour conclure, il remercie les nombreuses personnes présentes à cette cérémonie et rappelle l'importance du devoir de mémoire et sa transmission générationnelle.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les élus du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) ont choisi, pour cette célébration, de lire le poème de Paul Éluard « Liberté ».

Monsieur le Maire a complimenté les élus pour ce choix. Il rappelle que ce poème « Liberté » est un texte emblématique lié à la Seconde Guerre mondiale. Il est le symbole de l'engagement des hommes et de la lutte pour un idéal. On raconte que des milliers d'exemplaires ont été parachutés par des avions anglais dans les maquis. « Liberté » est un poème que beaucoup de résistants s'étaient appropriés et qu'ils chantaient.

« Liberté » met en relief les différentes étapes de la vie des hommes. D'abord l'enfance avec « mes cahiers d'écolier », « mon pupitre », puis vient l'évocation des sentiments: « sur les saisons fiancées », « sur le front de mes amis » et enfin, la maturité, la vieillesse: « sur mes refuges détruits », « sur mes phares écroulés ».

Il est une ode à la liberté en période d'occupation de la France, la liberté que la guerre a ôtée aux hommes. Mais peut-être aussi bien plus, celle que l'on doit acquérir ou retrouver, celle dont la quête est infinie.

Il remercie les élus pour leur engagement ainsi que les Ayguemortais et Ayguemortaises pour leur présence.

Le verre de l'amitié était offert à l'issue de cette manifestation émouvante.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Cette commémoration a été l'occasion pour Martine Talabot, 1^{re} adjointe au maire, de saluer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et de rendre hommage aux héros de ce 14 Juillet 1789 qui a ouvert les portes de la démocratie et de la république.

Un apéritif a rassemblé les participants à l'issue de cette cérémonie.



HORAIRES DU SÉCRÉTARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h 15 à 16h 30
Mardi	9h 15 à 12h	14h 15 à 18h 30
Mercredi	Fermé	14h 15 à 16h 30
Judi	9h 15 à 12h	14h 15 à 18h 30
Vendredi	Fermé	14h 15 à 17h

RECENSEMENT MILITAIRE

En application au décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les jeunes filles et jeunes gens sont dans l'obligation de se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

PIÈCES À FOURNIR

Carte nationale d'identité
Livret de famille
Justificatif de domicile



FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école s'est déroulée le vendredi 24 juin dans la cour de l'école, comme cela se faisait traditionnellement. L'équipe enseignante qui avait basé son projet sur le recyclage et l'écologie a présenté des spectacles de danses, d'acro gym et de théâtre sur le thème de la planète et de l'environnement.

Les enfants s'en sont donnés à cœur joie pour défendre leur cause et montrer leur talent d'artiste.

L'équipe des animatrices des temps d'activités périscolaires a présenté les chants des enfants appris lors de l'activité « chorale » tout au long de l'année. Jérôme De Miranda a également présenté un spectacle de danse préparé pendant ce temps « TAP ».

Des jeux proposés aux enfants et un pique-nique géant ont clôturé cette soirée d'été dans une ambiance conviviale.





MARCHÉ NOCTURNE

La 9^e édition de notre marché nocturne a eu lieu le vendredi 1^{er} juillet après une journée baignée de soleil. Plus de 450 personnes sont venues partager ce moment auquel la municipalité est très attachée.

Huitres, escargots lilais, grillades de bœuf de Bazas, moules-frites, paella, pizzas, pains et fromages, crêpes salées et sucrées, pâtisseries, glaces ont régalé nos papilles sans oublier, bus avec modération, les vins du château Lusseau.

Des jeux en bois étaient installés pour les petits et un jeu de sumo – fort apprécié... – pour les plus grands.

Cette soirée animée par Betty et Joë a été un moment fort de notre été à la grande satisfaction des organisateurs, élus, associations et bénévoles.

Votre présence est notre récompense.





VILLAGE EN FÊTE ET EN PHOTOS

Du 9 au 11 septembre,
notre village était en fête!

Beaucoup d'animations cette année grâce à la participation de tous les élus, associations et bénévoles qui n'ont pas compté leur temps, parmi lesquelles :

- Gym move et disco party le vendredi soir,
- Balade découverte le samedi matin à travers Ayguemorte organisée par la municipalité en partenariat avec les associations Icare (Itinérances Culturelles Arts et Rencontres) et Arts en vie, soutenues par le Conseil départemental de la Gironde. « Sortie nature » baignée de lumière et émaillée de pauses clownesques grâce à la présence de deux artistes de l'association Arts en vie et commentaires avisés de Mme Reffray, ethnobotaniste, qui a permis de découvrir les espaces naturels, les sites remarquables et la biodiversité du patrimoine communal (une flore particulièrement foisonnante, herbes sauvages, plantes et arbres centenaires),
- Dégustation de vins de Graves offerte par le château Lusseau,
- Jeux collectifs organisés par le CMJ qui ont eu un grand succès et qui se sont achevés par une pignata mémorable,
- Dîner – nouvelle formule – réunissant plus de 160 convives, servi par le PRJ,
- Feu d'artifice « son et lumière ».





La journée du dimanche a été marquée par une célébration, un dépôt de gerbe, un vin d'honneur et la remise des prix du concours photos, sans oublier le moment musical de l'après-midi grâce au concert de deux groupes vocaux contemporains du territoire.

Un seul bémol: la défection de dernière minute de deux manèges pour les plus jeunes enfants qui ne nous a pas permis de trouver une solution de remplacement.

Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette fête annuelle ainsi qu'aux annonceurs pour leur participation financière qui a permis la réalisation du programme.





Elle avait participé l'année dernière à notre fête locale en ouvrant les portes de sa maison pour une initiation à la poterie. Pendant plusieurs années, elle a fait partager sa passion du travail de la terre et de l'argile à de nombreux enfants de l'école dans le cadre d'ateliers périscolaires. Elle avait aussi exposé au salon des arts à Léognan, à Créon, à Bourg-sur-Gironde...

Claudine Violeau était une véritable artiste, modeste et discrète; elle s'en est allée au début de l'été.

RAPPEL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Quelles sont les conditions à remplir ?

**Vous devez avoir la nationalité française,
Être majeur(e),
Jouir de vos droits civiques et politiques,**

Comment faire ?

Il vous suffit de vous présenter en mairie,
au plus tard le **31 DÉCEMBRE 2016**
(une permanence exceptionnelle se tiendra ce jour de 10 h à 12 h),
muni(e) d'une **pièce d'identité**
et d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

L'ÉTÉ DU PRJ

Durant le mois de juillet 2016, le Point Rencontre Jeunes de la commune a ouvert ses portes dès la fin de l'année scolaire.

Pendant la première quinzaine de juillet, les jeunes ont pu pratiquer de nombreuses activités sur la plaine des sports comme par exemple le hockey ou la peteca¹. Un tournoi de city-foot a vu la victoire des jeunes locaux contre des jeunes de Beautiran. Trois sorties ont eu lieu et se sont vite remplies – paddle sur le lac de Bordeaux et équitation à Blanquefort. La sortie vélo jusqu'à Hostens a vu la présence des plus téméraires et suite à un souci technique (dérailleur cassé), les jeunes n'ont pas eu le temps de se baigner car l'heure du retour sonnait déjà. La soirée pizza-film d'horreur fut un énorme succès et une nouvelle aura lieu aux vacances de Toussaint.

Durant les 2 dernières semaines de juillet, deux camps ont eu lieu.

Le premier était un séjour itinérant à vélo en Sud-Gironde. Sous les fortes chaleurs, les jeunes ont commencé par une énorme bataille d'eau devant la mairie de Saint-Magne avant de gagner Hostens notre premier lieu d'hébergement. Ils ont pu y pratiquer la baignade et le tir à l'arc ainsi qu'une course d'orientation. Ensuite nous sommes allés jusqu'à Villandraut au petit camping du Ciron et nous avons troqué les vélos par les canoës, kayaks pour descendre le Ciron jusqu'à Bommes. Le retour à Ayguemorte s'est déroulé en fin de semaine et les jeunes ont été déposés à tour de rôle chacun devant chez eux par les autres à vélo.

Le second séjour était un camp basé à Andernos-les-Bains en hébergement dur. Pour la première année, nous avons troqué nos toiles de tentes et tapis de sol par un bon lit en dortoirs de 2 à 4 places. Lors de cette semaine, les jeunes ont nettoyé les plages du bassin d'Arcachon et ont pratiqué de nombreuses activités comme le rugby des plages, le char à voile et le surf sur la plage de Montalivet. Le dernier soir, le PRJ a assisté à une chorale dans l'église Saint Éloi proposée par de jeunes anglais domiciliés au Centre de Mer comme nous, avant d'avoir quartier libre en centre-ville pour effectuer les derniers achats.

Vendredi 30 septembre a eu lieu la soirée annuelle de bilan de fin de saison du PRJ. À cette occasion, les jeunes accompagnés par leurs parents ont pu découvrir les photos des camps de l'été 2016. Un point sur le fonctionnement de l'accueil, le rappel du règlement et les modalités d'inscription a été fait. La soirée s'est clôturée par un pot de bienvenue afin d'échanger sur les projets à venir avec les nouveaux arrivants et leurs parents.

1. La peteca est un sport brésilien ancien qui associe trois disciplines sportives : le badminton, le volley-ball et la pelote basque.



DU COTÉ DE L'ÉCOLE

Une nouvelle année... scolaire commence

La rentrée scolaire s'est déroulée, sous protection, dans les meilleures conditions.

Monsieur le Maire et le directeur de l'école Aygue-Marine accompagnés des 6 enseignants intervenant cette année, ont accueilli les 126 élèves inscrits en classes maternelle et primaire et leurs parents.

Les plus grands semblaient à l'aise et heureux de se retrouver; pour les plus petits et notamment les tout petits, la séparation était parfois douloureuse...

Au moment du déjeuner, tout était rentré dans l'ordre.

Nous leur souhaitons à toutes et à tous une belle année scolaire!



TAP - Temps d'accueil périscolaire

La municipalité a mis en place un temps d'activités pédagogiques depuis la rentrée 2013, conformément à la réforme des rythmes scolaires. Ces activités ont pour but l'éveil culturel, sportif, manuel ou artistique de l'enfant.

Ces TAP se déroulent le lundi, mardi et jeudi de 16h 15 à 17h 15, du 19 septembre 2016 au 22 juin 2017, sur des cycles de 6 à 7 semaines.

Le tennis, la poterie, les activités manuelles ou les activités multisports sont maintenus depuis 2013. Cette année, Jérôme De Miranda, directeur de l'accueil périscolaire, propose des activités nouvelles comme la calligraphie, la découverte des métiers ou des gestes de premiers secours. En effet, le personnel communal, chargé de l'animation, suit régulièrement des stages de formation afin de pouvoir encadrer au mieux les enfants et leur proposer des activités diversifiées.

Deux personnes bénévoles proposent l'aide aux leçons deux fois par semaine, en dehors des TAP.



Caisse des écoles – restauration scolaire

La caisse des écoles s'est réunie le 16 juin dernier afin de débattre sur un nouveau mode d'inscription au restaurant scolaire compte tenu des difficultés rencontrées. En effet, depuis la mise en place de la liaison froide, les règles d'inscription ont dû être modifiées. Le système choisi ne donnant pas satisfaction, les membres de la caisse des écoles ont réfléchi à un nouveau mode d'inscription. Ainsi, il a été voté à l'unanimité des membres présents:

- L'inscription à l'année
- Une option pour pouvoir choisir les jours de repas
- Le paiement mensuel par prélèvement
- La non facturation du repas sur présentation d'un certificat médical en cas d'absence de l'élève
- Toute inscription sera facturée.

La caisse des écoles a proposé de réfléchir, lors de ses prochaines séances, à la possibilité d'une inscription au restaurant scolaire via internet.

REPAS DE QUARTIER AU MAYNE

C'était la 3^e édition de cette rencontre entre voisins! Une pause amicale qui a permis aux grands et aux petits de passer une excellente journée!

Et vous? Faites-nous part de vos expériences, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos qui pourront être publiées (*si vous le souhaitez*) dans notre bulletin municipal et ainsi témoigner du dynamisme de nos quartiers!



CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions prises

Nous vous rappelons que l'intégralité des procès-verbaux des séances du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site : www.ayguemortelesgraves.fr

SÉANCE DU 8 JUIN 2016

FDAEC: la dotation attribuée pour l'exercice 2016 permettra de réaliser les opérations suivantes: travaux de réfection de la voirie communale rue de Mouniche, achat de décorations de Noël (guirlandes lumineuses), achat d'un radar pédagogique. Unanimité.

Création d'une régie de recettes centrale à partir de la régie périscolaire: la mise en place du prélèvement automatique requiert de fusionner les régies existantes (accueil périscolaire, PRJ – cotisation annuelle –, restauration scolaire, aide-ménagère, repas à domicile, délivrance de documents) en une régie centrale unique afin de respecter l'impératif d'un fichier unique de prélèvement imposé par le Trésor public. La commune reversera chaque mois les recettes afférentes aux différents services proposés, encaissées par la commune. Avis favorable pour ce changement à compter du 1^{er} septembre 2016.

Statuts de la Communauté de communes: avis favorable unanime pour modifier les statuts de la CCM portant sur l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, l'aménagement des bassins hydrographiques, la défense contre les inondations et gestion du système d'endiguement, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Tableau des effectifs: avis favorable unanime pour créer un poste de rédacteur principal de 2^e classe à temps complet suite à l'admission d'un agent au concours interne, à compter du 1^{er} juillet 2016.

Communauté de communes: M. le Maire et les élus représentant la commune aux différentes commissions communautaires présentent le rapport d'activité 2015.

Personnel communal: suite à la décision du remplaçant de Denis Courtine de ne pas poursuivre son contrat, Mme Virginie Mignot a été engagée pour une année afin d'assurer le remplacement.

CAF: attribution d'une aide de 6 600 € pour valoriser la fonction de coordination exercée par le directeur du périscolaire.

SÉANCE DU 27 JUIN 2016

Création d'un Conseil des Sages: l'objectif est de créer ce comité consultatif afin d'œuvrer aux côtés des élus à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux vivre ensemble. Il sera composé de 12 membres selon les modalités et conditions définies dans la charte et le règlement intérieur (consultables en mairie). Avis favorable unanime.

Comité National d'Action Sociale (CNAS): il apparaît que le catalogue proposé aux agents ne répond pas à leurs besoins dans l'ensemble considérant la diversité des situations et la lourdeur de la mise en place des différents dispositifs. Il est proposé la résiliation de la convention passée avec le CNAS et de mener en contrepartie une réflexion sur la mise en

place d'une nouvelle politique d'action sociale en faveur des agents plus respectueuse de leurs besoins et bénéficiant à chacun. Avis favorable unanime.

ACCA: la société de chasse se voit attribuer une subvention de 700 € au titre de l'année 2016.

Aménagement du carrefour du Petit Breton: le dossier est toujours en cours. Les propriétaires ont été sollicités par les services du Conseil départemental de la Gironde afin de négocier les différentes emprises foncières nécessaires à sa réalisation.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

RENCONTRE INTER CMJ DU 30 AVRIL À MARTILLAC

« Le 30 avril, les élus des CMJ d'Ayguemorte-les-Graves, La Brède, Léognan, Isle Saint-Georges et Martillac, se sont retrouvés en réunion inter CMJ à l'école des Mille Sources de Martillac.

L'ordre du jour était le suivant:

- Accueil
- Débat et échange des projets réalisés ou à réaliser ensemble
- Visite du château Mirebeau
- Repas pris en commun au self de l'école
- Fin de la rencontre

Chaque commune a parlé de ses projets réalisés et tous ensemble nous avons réfléchi aux projets que nous pourrions réaliser en commun. Par exemple:

- Action « commune propre » (nettoyage de la commune pour un environnement propre)
- Chaque CMJ à son tour pourrait se présenter aux villages qui n'ont pas de CMJ pour parler de leur expérience (un planning serait réalisé)
- Organiser un jeu de piste d'orientation
- Faire des actions au profit des Restos du Cœur, du Secours populaire...

Avant de partir pour la visite du château Mirebeau, le maire de Martillac M. Claverie, est venu nous saluer.

La visite s'est très bien passée. C'est un château viticole qui peut produire jusqu'à 5 000 bouteilles par cuve. Le chai rassemble tous les tonneaux de vin.

Le propriétaire nous a expliqué qu'il n'utilise aucun pesticide pour préserver l'environnement et la qualité de sa production. Plus précisément, il utilise, entre autre, de la silice.

Nous avons aussi visité le city-stade (un peu trop près de la route et du cimetière...) avant le repas qui nous a tous réunis. Chacun s'est servi au self.

À la fin de la rencontre, nous avons tous eu un diplôme d'honneur remis par la municipalité de Martillac.

Tous les élus d'Ayguemorte ont apprécié cette journée. Nous espérons d'autres réunions pour partager et échanger sur l'évolution des CMJ. »

Ce récit est signé: Lisa-Marie Quentin, élue au CMJ - mandat 2015/2016



C'ÉTAIT LA DERNIÈRE SÉANCE...

Samedi 1^{er} octobre, les jeunes élus du CMJ se sont réunis pour la dernière fois de la mandature 2015/2016 en présence de Monsieur le Maire et de leurs élus référents.

Ce fut l'occasion de faire le bilan de leur activité sur l'ensemble de l'année.

Monsieur le Maire a souligné sa satisfaction au regard du travail accompli et en a profité pour rappeler les règles en termes d'engagement, de présence aux réunions, de travail d'équipe et d'écoute et de participation aux différentes cérémonies organisées par la municipalité.

Lors de cette dernière réunion, un projet de logo CMJ réalisé par les élus a été présenté.

Il sera soumis, après finalisation, au conseil municipal pour approbation.



VIE ASSOCIATIVE



Un spectacle de fin d'année haut en couleurs, sous la houlette de Jérôme De Miranda, qui a offert à un nombreux public une belle soirée. Une fois de plus, la musique, la danse et la convivialité étaient au rendez-vous.

Le Hip-hop ayguemortais est une association de la commune depuis maintenant 14 ans car elle fut créée en octobre 2002.

Pour la nouvelle saison, les 3 cours sont maintenus les vendredis soir.

Le premier créneau débute dès 17h30 par l'arrivée d'une nouvelle tranche d'âges, les 6-9 ans, suite à une forte demande des parents. L'apprentissage y est plus tranquille et beaucoup tourné vers le jeu et l'humour afin de faire aimer la danse urbaine aux plus jeunes.

Le cours suivant regroupe les enfants ayant déjà pratiqué une année de hip-hop ou de danse et l'apprentissage y est plus poussé, laissant parfois place à l'imagination et à la création par les danseurs.

Pour finir, le créneau de 19h30 à 20h30 s'adresse aux adolescents et aux danseurs confirmés. Certains danseurs de ce groupe ont atteint un niveau régional et vont peut-être tenter les qualifications pour les championnats de France cette année.

Pour sa quinzième saison, environ 60 danseurs sont présents et vont participer durant l'année à différentes manifestations comme le Téléthon le vendredi 2 décembre, un battle au profit des Restos du Cœur en avril ou encore le spectacle de fin de saison en juin 2017.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir pousser les portes de la salle La Sablière les vendredis soir durant l'année scolaire ou à participer à nos spectacles tous ouverts au public.



TOUR DE FRANCE À PIED ET SOLIDAIRE 2016

Parti de Podensac le 2 avril 2016, Dominique Contre, randonneur solidaire, afin de sensibiliser les populations et de recueillir des fonds pour le Ruban Rose – prévention du cancer du sein – et le Ruban Bleu – prévention du cancer du côlon – a effectué un tour de France à pied soit environ 3 800 km avec des étapes dans différentes communes.

Il a été accueilli le 16 septembre dernier chez M. et Mme Bordeaux, demeurant à Thion et adhérents de l'association Mille Pieds de Podensac partenaire de ce périple. La municipalité était représentée ainsi que plusieurs membres de l'association.

Il est reparti le lendemain de la salle La Sablière pour rallier Podensac et ainsi terminer son tour de France.

Cette belle action méritait d'être soulignée.



COVOITURAGE

La Communauté de commune de Montesquieu en partenariat avec le département de la Gironde propose désormais un portail en ligne des aires de covoiturage.

N'hésitez plus, avec www.covoiturage.transgironde.fr/vers/cc-montesquieu, trouvez en quelques clics un covoitureur et partagez vos déplacements!

Ce portail, accessible à tous, gratuitement, permet de mettre en relation passagers et conducteurs en partance ou à destination de l'une des 13 communes du territoire ou de l'ensemble des zones d'activités économiques, gares et aires de covoiturage.

Le principe est simple. Il suffit de:

- Se connecter
- S'inscrire (si 1^{re} connexion) ou s'identifier
- Déposer un trajet régulier ou occasionnel
- Se mettre en relation avec les covoitureurs ayant des trajets similaires à votre recherche.



Avec la loi Labbé du 6 février 2014 encadrant l'usage de pesticides dans les espaces publics, la marche vers le « zéro pesticide » enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Dès le 1^{er} janvier 2017, les communes ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires sur leurs espaces verts, voiries et promenades. À l'horizon 2019, ces produits seront même interdits à la vente pour les particuliers.

Pour aller encore plus loin et avec l'appui de la Communauté de communes de Montesquieu, la municipalité va mettre en œuvre progressivement un certain nombre de mesures pour arrêter totalement l'utilisation de désherbants, insecticides et autres pesticides sur l'ensemble des espaces communaux. À la clé, un bénéfice non négligeable pour la santé, l'eau et les milieux naturels.

Dans les années qui viennent, les produits chimiques seront donc remplacés petit à petit par des méthodes alternatives, plus respectueuses de l'environnement, et surtout différentes en fonction des espaces. C'est ce qu'on appelle la « gestion différenciée ». Ainsi, sur certains sites, vous pourrez voir les services communaux utiliser des appareils mécaniques modernes pour le désherbage. Sur d'autres, plus rustiques ou naturels, une place plus grande sera donnée à la végétation spontanée et à la biodiversité, sans pour autant négliger leurs qualités esthétiques. Par exemple, certaines pelouses pourront être

transformées en prairies fleuries, et d'autres ne seront plus tondues mais fauchées à l'automne afin de mieux prendre en compte les cycles de vie des nombreux insectes qui y vivent. Certains trottoirs pourront même se couvrir d'herbes et de fleurs dès lors que cela n'entrave pas leur praticabilité. Et pour aller encore plus avant, des améliorations seront même étudiées pour un entretien plus vertueux en matière de consommation d'eau, de pratiques horticoles, ou encore de fertilisation!

Source: CCM





ZOOM

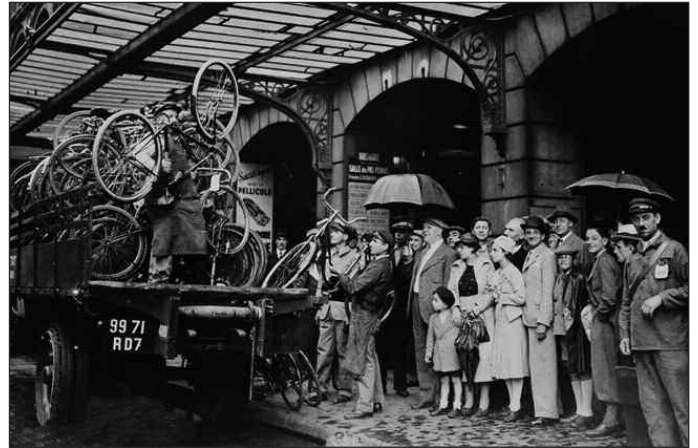
1936-2016: 80 ANS DE CONGÉS PAYÉS

Été 1936 : c'est la première fois que des centaines de milliers d'ouvriers peuvent s'arrêter de travailler tout en continuant d'être payés... le premier départ en vacances!

Le principe des congés payés existait déjà depuis Napoléon III et au cours des décennies qui suivent. Les fonctionnaires, les employés de bureaux ou de commerce, les salariés d'entreprises privées subventionnées par l'État bénéficient de périodes de repos rémunérés. Seuls les ouvriers des secteurs privés en étaient exclus.

Élu le 3 mai 1936, le Front populaire de Léon Blum signe un mois plus tard les accords de Matignon qui instituent entre autres, 2 semaines de congés payés pour les ouvriers.

C'est une conquête historique sociale obtenue après des mois de grèves et d'occupations pacifiques dans les usines.



Dès juillet 1936, les quais des gares sont bondés de toutes ces familles d'ouvriers habitant les grandes villes, qui partent en vacances en bord de mer, principalement en Normandie ou en Bretagne. À Paris, tous les ouvriers ne partent pas. Ceux qui restent vont pique-niquer dans les bois entourant Paris.

Ce bonheur populaire ne fait pas l'unanimité. Les aristocrates ou les bourgeois doivent partager leur espace naturel autour de Paris ou dans les stations balnéaires, comme Deauville. Les bourgeoises disent à leurs enfants: « ne t'approche pas des congés payés ».

Mais il n'y aura pas de retour en arrière pour les congés payés. L'été 1937, ils seront 1,8 million d'ouvriers à partir en vacances.

Le train joue un rôle important. On prend un billet populaire ou « billet Lagrange », permettant des réductions sur le billet 3^e classe.

Les auberges de jeunesse et les campings se multiplient. Le développement du sport constitue l'un des objectifs du Front populaire avec la création du secrétariat d'État aux loisirs et au sport confié à Léo Lagrange.

1936, c'est aussi la semaine de 40 heures que le Front populaire de Léon Blum instaure avec les lois Matignon, mais ce sera de courte durée. En effet, en 1938, Paul Raynaud, qui succède à Léon Blum, y mettra fin. Il instaurera un décret-loi autorisant la multiplication des heures supplémentaires peu payées et l'organisation de la semaine de 6 jours de travail.

C'est dans les années 80, avec l'élection de François Mitterrand, que la semaine de 40 heures, posée en 1936, devient une réalité.



1936

2016

CONGÉS PAYÉS